

DEC151776DR15

Décision portant cessation de fonctions de Mme Michèle CHARUEL, assistante de prévention (AP) au sein de l'UMR5199 intitulée De la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie (PACEA)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC132646DR15 du 6 septembre 2013 portant nomination de Mme Michèle CHARUEL aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistante de prévention (AP) exercées par Mme Michèle CHARUEL, dans l'UMR n° 5199, De la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie (PACEA), à compter du 1^{er} septembre 2015.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 27 juillet 2015

Le directeur de l'unité
Bruno MAUREILLE

Visa de la déléguée régionale du CNRS



Gaëlle BUJAN

Visa du directeur général des services de l'Université de
Bordeaux
Eric DUTIL